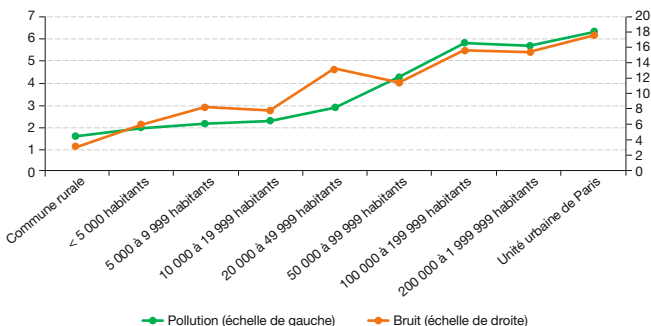


Pollution et bruit

LOGEMENTS DÉCLARÉS DÉFECTUEUX EN RAISON DE LA POLLUTION OU DU BRUIT, PAR TAILLE D'UNITÉ URBAINE

En %

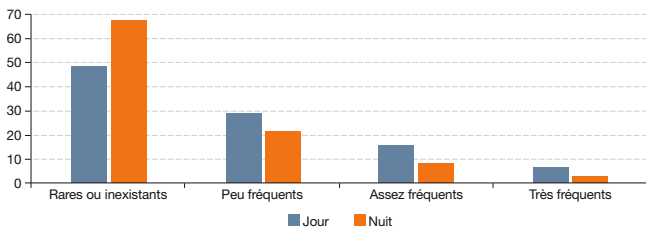


Champ : France entière.

Source : Insee, enquête nationale sur le logement 2013

PERCEPTION DES BRUITS DANS LE LOGEMENT (FENÊTRES FERMÉES)

En %



Champ : France entière.

Source : Insee, enquête nationale sur le logement 2013

En France en 2013, 4 % des logements sont jugés défectueux par leurs occupants en raison de la pollution et 11 % en raison du bruit.

La proportion de logements déclarés défectueux en raison de la pollution augmente graduellement avec la taille de l'unité urbaine. Cette proportion passe de 1,6 % dans les communes rurales à 6,3 % au sein de Paris et de sa banlieue. Parallèlement, l'opinion des ménages sur la qualité de l'air à proximité du logement (pollution, poussières, odeurs...) décroît avec la taille de l'unité urbaine concernée. Elle est considérée comme bonne dans 90 % des logements situés dans les communes rurales, contre seulement 50 % dans l'unité urbaine de Paris. Sur l'ensemble du parc, la qualité de l'air est jugée bonne pour 73 % des logements, moyenne pour 21 % et mauvaise pour 5 %.

La part de logements défectueux en raison du bruit croît aussi avec la taille de l'unité urbaine occupée, mais de manière moins proportionnelle que pour la pollution. Elle passe de 3 % dans les communes rurales à 18 % dans l'unité urbaine de Paris. Les bruits perçus par les ménages dans leur logement, fenêtres fermées, sont assez ou très fréquents de jour pour 22 % d'entre eux, contre 11 % de nuit. De jour, ces bruits proviennent à 54 % de la circulation (voitures, trains, avions...) et à 38 % du voisinage (bricolage, musique, enfants, animaux, etc.). De nuit, ces proportions s'inversent, le voisinage et la circulation générant respectivement 47 % et 40 % des bruits perçus.